

### Parking-relais d'Agroparc : l'intermodalité au cœur de la politique de transports du Grand Avignon



Vendredi 26 mai, le parking-relais d'Agroparc a été inauguré par le Grand Avignon et ses partenaires.



La politique de transports du Grand Avignon, défini dans un plan de déplacements urbains (PDU), mise notamment sur l'intermodalité, à savoir la capacité d'un réseau à combiner l'utilisation de différents modes de transport (voiture, bus, vélo, etc.). Cette politique induit un changement des modalités d'accès aux centres-villes et une évolution de la politique de stationnement, avec le développement d'une offre de parkings-relais.

Doté de 320 places de stationnement, dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 4 équipées de bornes de recharge électrique, le montant de l'opération d'aménagement du parking-relais d'Agroparc s'élève à 2,16 M€ avec un financement de 1,807 M€ de la communauté d'agglomération du GA, 184 800 € de l'Etat et 168 000 € de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

<u>Lire également - « Cécile Helle : 'Nous allons continuer à transformer Avignon' »</u>

Pour satisfaire tous les usagers, le parking est également équipé d'un abri moto de 12 places et d'un local vélo de 10 places. Pour remplir sa fonction de relais, le P+R comprend un terminal de bus équipé de 2 quais destinés à accueillir les lignes 4, C3, ainsi qu'à la fin de l'année, la ligne C3 Expresse (Orizo). Une station de bus destinée à accueillir les cars interurbains, ainsi que les lignes 13 et 22, a également été aménagée sur le chemin des félons, adjacent au P+R.

Elément clé de l'intermodalité, ce parking-relais construit en périphérie, tout comme celui de <u>Saint-Chamand</u> (inauguré le 28 avril), permettra aux automobilistes de se rendre au centre d'Avignon en empruntant les transports en commun et contribuera à une circulation plus fluide et plus propre.

D'autres parkings-relais, notamment ceux des Angles et de Réalpanier, viendront bientôt compléter l'offre déjà proposée.

Parking-relais d'Agroparc - Chemins des Félons - Avignon.

J.R.

### Cavaillon : le réseau de transport CmonBus se dote d'une nouvelle ligne



Ecrit par le 21 octobre 2025



Le lundi 5 juin prochain, la communauté d'agglomération <u>Luberon Monts de Vaucluse</u> (LMV) va lancer et inaugurer la cinquième ligne de son réseau de transport en commun urbain cavaillonnais CmonBus. Cette ligne reliera le haut de la colline Saint Jacques à la route de Lagnes, en passant par le centre-ville.

La nouvelle ligne, la E, vient renforcer la desserte des quartiers Est de la ville, et répond donc à une attente forte de la part des habitants de ce secteur. Le tracé, long de plus de 7 kilomètres, compte 14 arrêts, dont 10 sont nouveaux. Afin de pouvoir desservir de nombreuses parties de la ville de Cavaillon et de faciliter la vie des voyageurs, la ligne E dispose de nombreuses correspondances avec les lignes A (Parcs du Luberon / Les Vergers), B (Clinique Saint-Roch / Rond-point du melon), D (La Canau / Vidauque) et la navette gratuite C (parking relais du Grenouillet / centre-ville).

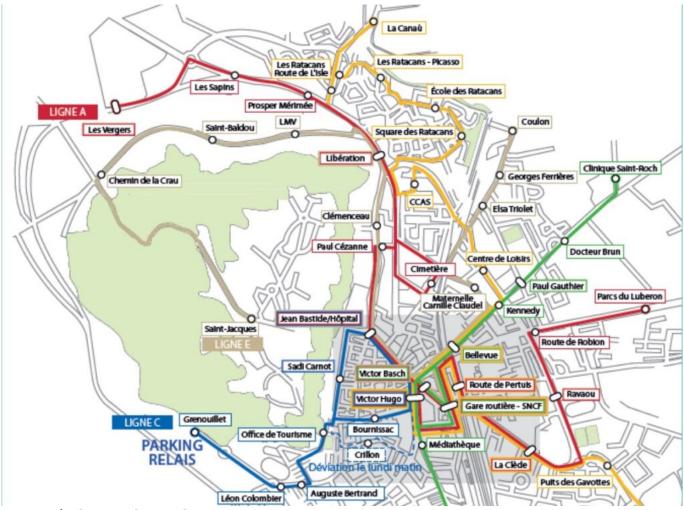
Les arrêts et correspondances de la ligne E.

En 7 ans d'existence, le réseau Cmonbus a beaucoup évolué, mais ses tarifs, eux, restent inchangés. Ils restent fixés à 1 euro le trajet (tarif normal), 50 centimes pour les tarifs réduits et gratuits pour les personnes âgées de minimum 65 ans et les personnes en situation de handicap. Le ticket reste aussi valable une heure sur l'ensemble du réseau. Ainsi, la création d'une nouvelle ligne intervient dans



l'objectif de répondre davantage aux attentes des Cavaillonnais mais aussi de permettre davantage d'indépendance pour les personnes âgées, mais aussi les jeunes, avec une attention particulière à ce que les établissements scolaires soient bien desservis.

### Pour plus d'informations sur les lignes, leurs horaires, et les abonnements, cliquez ici.



Les tracés des cinq lignes de transport.

V.A.



## Covoiturage: le Grand Avignon poursuit son partenariat avec l'application « Klaxit »



Ce jeudi 25 mai, le Grand Avignon a présenté le bilan de son partenariat avec « <u>Klaxit</u>», l'application de covoiturage qui met en relation des conducteurs et des passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail.

Pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, améliorer la qualité de l'air et apaiser les centres urbains, le Grand Avignon a pour objectif de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, notamment via le covoiturage. En 2021, un marché a été passé pour expérimenter cette solution de déplacement sur le territoire et c'est le prestataire <u>Klaxit</u> qui a été retenu. Après une nécessaire phase de développement, l'application a été déployée le 15 mars 2022 et a connu un essor immédiat dû à la situation internationale (guerre en Ukraine, inflation, prix du carburant à 2.30 €/L).



### Bilan de l'expérimentation

Application de mise en relation entre conducteurs et passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail, Klaxit a d'abord été expérimenté auprès des principaux employeurs du territoire. Le principe est simple : les uns réservent les trajets proposés par les autres. Pour inciter financièrement les usagers à opter pour ce mode de transport, le Grand Avignon a choisi de financer les conducteurs entre  $1 \in \mathbb{R}$  et  $3 \in \mathbb{R}$  en fonction de la distance du trajet, complété par une participation de  $0,50 \in \mathbb{R}$  du passager.

En 2022, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif. L'application compte 3 814 inscrits, 1 780 covoitureurs et 28 000 trajets effectués pour un coût moyen, financé par le Grand Avignon, de 2,06 €. Côté environnement, 74 tonnes de CO2 ont été économisées.

### La poursuite du projet en 2023

En 2023, la volonté du Grand Avignon est d'étendre cette offre de covoiturage à l'ensemble des déplacements réalisés sur le territoire et de la compléter par le réseau de transport en commun. Pour financer les trajets des covoitureurs, le Grand Avignon prévoit une enveloppe de 40 000 €.

Pour poursuivre l'incitation financière, le modèle a été revu. Pour tous les passagers, les 10 premiers trajets seront gratuits, puis une participation de  $0,50 \ \in$  par trajet sera demandée. Les conducteurs recevront quant à eux  $1 \ \in$  par passager transporté durant les 10 premiers kilomètres, puis  $0,10 \ \in$  par km et passager. Enfin, ils recevront  $3 \ \in$  par passager transporté au-delà  $30 \ km$ .

### Un opérateur unique pour 2024?

Le Grand Avignon et ses partenaires du pôle métropolitain se mobilisent actuellement pour proposer un opérateur unique de covoiturage sur l'ensemble du territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Cette homogénéisation devrait permettre d'augmenter le volume de covoitureurs et de limiter les impacts environnementaux de l'autosolisme. Pour l'heure, les modalités sont en cours de définition.

## Cécile Helle : «Nous allons continuer à transformer Avignon.»



Ecrit par le 21 octobre 2025







Réélue maire d'Avignon en juin 2020, Cécile Helle vient de dresser le bilan de ses 3 années d'actions de son second mandat. L'occasion pour l'élue socialiste de revenir sur une période particulièrement agitée pour les collectivités avec une succession de crises majeures tout en partant à la rencontre des avignonnais <u>lors de plusieurs réunions thématiques qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de mai</u>. Et si la maire de la cité des papes veut en profiter pour rappeler sa volonté de poursuivre la transformation d'Avignon, elle entend désormais aussi mettre l'accent sur la propreté et la sécurité.

'Trois ans ensemble', c'est le nom que la municipalité de la cité des papes a donné à la série de 9 rencontres de terrain qui se déroulent durant tout le mois afin de dresser le bilan de mi-mandat de l'équipe de Cécile Helle. Trois années qui ont été marquée par un contexte de crise qui a particulièrement impacté les marges de manœuvres des collectivités locales.

« D'abord, il y a eu la crise sanitaire, puis il y a eu la crise internationale avec l'Ukraine qui a débouché sur une crise énergétique puis une crise inflationniste, énumère celle qui a été réélue maire d'Avignon en 2020. Cela a touché toutes les collectivités. Et à cela s'ajoute la crise climatique qui était déjà sous-jacente lors de notre premier mandat. Si on nous avait dit tout cela il y a 3 ans, je crois que l'on aurait eu du mal à le croire. »

« Ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur'. »



« Cependant, il faut aussi prendre conscience que ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur', insiste Cécile Helle. Les communes ont ainsi été en première ligne en termes de solidarité et d'accompagnement, notamment des plus fragiles, qui sont les premiers touchés lors de ces épisodes de crise. Des périodes où la Commune a su être en réactivité avec une Ville solidaire, humaine, bienveillante... »

Ainsi, rien qu'entre son plan d'urgence en 2020 et son programme 'Avignon rebond' en 2021 la Ville a engagé près de 50M€.

« Nous avons lancé des programmes comme <u>les corbeilles solidaires</u> ou bien encore <u>les légumes solidaires</u>, dont certains, qui ont besoin de ces produits de première nécessité, bénéficient encore aujourd'hui. Nous avons aussi renforcé l'accompagnement du CCAS (Centre communal d'action sociale) en portant son budget de 7,5M€ à 8M€. »

Même satisfaction au niveau des cantines, où <u>la commune a initié une baisse des tarifs</u> depuis septembre 2022. « D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas et avec des produits locaux. C'est d'ailleurs, ce qui explique la hausse de la fréquentation des cantines, notamment dans les quartiers populaires d'Avignon », se félicite la maire.



D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas dans les cantines de la ville d'Avignon.©DR

### **Continuer à transformer Avignon**

- « Pour ce nouveau mandat, nous avons axé notre action autour de 2 piliers majeurs : agir dans la proximité et porter une vision à l'horizon 2030-2050. Le tout sans augmenter les impôts des avignonnais. »
- « Nous allons continuer à transformer Avignon comme nous le faisons depuis 2014 », insiste Cécile Helle



qui rappelle que son premier mandat « a surtout servi à remettre à niveau les équipements de la Ville, notamment dans le domaine énergétique. Car il faut rappeler, que lorsque nous sommes arrivés nous avons dû faire face à un double endettement : celui qui apparaissait dans les comptes mais aussi l'endettement 'caché' en raison des équipements non-entretenus. »

Pour réaliser ces objectifs, la Ville entend réaliser des investissements conséquents pour un montant de 40M€ dont 9M€ de subventions (contre 3M€ en moyenne avant l'arrivée de la nouvelle municipalité).

« La transformation d'une ville prend du temps. »

Mais « la transformation d'une ville prend du temps, » tempère cependant l'élue avignonnaise pour qui la bibliothèque Jean-Louis Barrault sera l'un des grands équipements de ce 2° mandat.

« Il y aura aussi la nouvelle école Joly-jean qui sera opérationnelle pour la rentrée de septembre 2024. Un investissement de 12M€ au cœur d'un nouveau quartier. »

Et Cécile Helle de citer pêle-mêle les autres projets de la Ville : le futur quartier de Bel air, la gare de Montfavet, Avignon-Confluence en Courtine, « co-piloté » avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, dont l'attribution du premier des 16 macro-lots est en cours, l'aménagement des bains Pommer annoncé pour 2025, le développement de la géothermie et des réseaux de chaleur pour répondre aux besoins énergétiques des logements des avignonnais...

Le tout sans oublier <u>l'Anru et le NPNRU</u> permettant la rénovation urbaine dans les quartiers d'Avignon qui viennent notamment d'obtenir la qualification <u>Quartiers résilients</u>.

« Ce deuxième mandat est un projet au long cours et cela ne va jamais assez vite », regrette toutefois la maire.

### Une ville plus verte

« Nous croyons à la ville nature, car il y a une réelle nécessité de nous adapter au changement climatique et d'en atténuer les conséquences, » rappelle Cécile Helle. « Il faut participer à une ville plus fraîche, continuer à produire des parcs et des jardins, généraliser l'installation de plateforme de jeux d'eau généralisée dans les parcs, développer les 'rues jardin' comme nous l'avons fait rue des écoles par exemple. »

Dans cette logique, le parc de Champfleury sera requalifié en 2024 alors que les 7 ha de la plaine des sports à Saint-Chamand, inauguré en 2019, continueront d'être aménagés. Chaque année, la Ville s'engage aussi à enlever le bitume d'au moins 3 cours d'école afin de les re-végétaliser dans le cadre de projets menés en concertation avec les élèves.



Ecrit par le 21 octobre 2025



Le leitmotiv de la commune en matière d'aménagement de la ville : en faire un espace à taille humaine comme ici rue du portail Matheron. © DR

Un 'verdissement' de la cité qui est aussi passé par la végétalisation des aménagements de l'avenue du moulin de Notre-Dame, le parc de laïcité et sa ferme urbaine 'le Tipi', l'aménagement, en partenariat avec le Conseil département de Vaucluse, du chemin des canaux jusqu'à Réalpanier et qui se poursuivra avec l'inauguration, le 3 juin prochain, de la maison du parc des îles Piot et de la Barthelasse <u>lors d'une fête qui se déroulera sur les bords du Rhône</u>.

« Cet événement coïncide avec l'arrivée de la Via Rhôna qui rejoindra ensuite le chemin de la confluence jusqu'en Courtine et permettra de se connecter à la 'Via Durancia', annonce Cécile Helle. Cela permettra de jouer la carte d'un tourisme durable en développant le cyclotourisme et, au-delà, de réintroduire les mobilités douces – piétonne et vélo – à leur juste place dans la ville. » Une ville 'apaisé' qui va ainsi bénéficier de 8km de pistes cyclables supplémentaires.

« Je ne suis pas le maire de Villeneuve ou de Morières. Je suis le maire d'Avignon. »

### Plan Faubourgs, mobilité et qualité de vie

Avec <u>la mise en place du Faubourgs</u>, question mobilité il est certain que la Ville n'a pas fait l'unanimité. Pour autant, la commune estime que cette mise en place était indispensable pour améliorer la qualité de vie des riverains subissant jusqu'alors une circulation de transit : « Avec le Plan faubourgs aujourd'hui ce que je vois c'est qu'il y une indéniable meilleure qualité de vie pour les habitants. Ce que cela gêne le plus ce sont certainement les communes résidentiels autour d'Avignon. Chaque fois que je dois prendre



une décision, je privilégie toujours les habitants. Je privilégie toujours les Avignonnais martèle l'élue. Je ne suis pas la maire de Villeneuve ou de Morières. »

Pour faciliter les transports sur Avignon, Cécile Helle fonde beaucoup d'espoirs sur la mise en service des parkings relais en périphérie de la cité des papes. « Cela avance bien du côté du Vaucluse, observe-t-elle. Il y a eu tout récemment <u>la mise en service de celui de Saint-Chamand</u> et nous allons inaugurer celui d'Agroparc et320 places ce vendredi. Pour l'avenir, j'attends beaucoup des parkings relais gardois dès qu'ils pourront être mis en service. »

Même optimisme avec <u>un éventuel projet de téléphérique urbain comme à Toulouse</u>, « le Grand Avignon y réfléchit », ainsi qu'avec la desserte ferroviaire où la Ville s'est positionnée auprès du Gouvernement <u>afin d'être un territoire test pour l'extension du plan RER France aux villes intermédiaires</u>. « Notre candidature a reçu un accueil favorable de la part du ministère des transports ainsi que des régions Sud et Occitanie », révèle la maire d'Avignon qui disposera bientôt d'un nouvel écrin pour accueillir ce projet avec la rénovation du parvis de la gare-centre qui s'achève.

### S'attaquer au chantier de la propreté et de la sécurité

« Il n'y a pas d'attractivité sans propreté et sans sécurité », a également insisté la maire d'Avignon. C'est pour la cela que la Ville veut mettre davantage l'accent sur ces deux chantiers.

Concernant la propreté, cette dernière rappelle que « la Ville peut beaucoup, le Grand Avignon peut beaucoup, mais il faut aussi que le citoyen fasse des efforts. Il y a aura une tolérance zéro en ce qui concerne les dépôts sauvages et le non-respect des consignes de ramassages des poubelles. » Des pièges photographiques et la vidéo-verbalisation, qui permet déjà de traiter les infractions routières, seront donc mis en place pour verbaliser les contrevenants en matière de propreté.

« Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »

Pour la sécurité, « un enjeu partagé avec l'Etat » précise Cécile Helle, « il faut notamment faire particulièrement face aux trafics de stupéfiant. On ne peut pas être en première ligne de la rénovation de nos quartiers sans s'engager à offrir une pleine sécurité à leurs habitants. Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »



Ecrit par le 21 octobre 2025



La Commune entend procéder à des recrutements de nouveaux policiers municipaux afin de pouvoir mieux intervenir la nuit.©DR

Si la commune se félicite de <u>l'annonce récente de nouveaux renforts de police nationale en Vaucluse</u> dont Avignon va bénéficier, la Ville renouveler l'armement de sa police municipale (PM) ainsi qu'une partie de sa flotte de véhicules.

« Nous allons aussi procéder à des recrutements afin de pouvoir intervenir la nuit, annonce aussi la maire de la cité des papes. Nous allons également moderniser notre parc de vidéo-surveillance et réorganiser les locaux de la police municipale à Montfavet notamment. Par ailleurs, nous allons créer un poste en commun pour la PM et la police nationale. »

## Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre



Ecrit par le 21 octobre 2025



La communauté d'agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u> vient de présenter un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris. Un premier pas vers une potentielle flotte 100% propre. Les usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus' sont invités à effectuer un voyage gratuitement ce samedi 13 mai.

Le projet 'H2 Vaucluse' a pour objectif le déploiement d'un écosystème hydrogène pour amorcer la décarbonation des usages tels que les ramassage des déchets, le transport de marchandises et la logistique, ainsi que le transport en commun et l'industrie à l'échelle du département. Un projet dans lequel les Sorgues du Comtat sont engagées, ainsi que d'autres partenaires tels que le <u>Grand Avignon</u>, la société <u>Hynoé</u>, le <u>Sidomra</u>, et <u>Distrigaz Provence</u>, et qui est soutenu par le Département de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, ainsi que par Vaucluse Provence Attractivité.

Dans ce cadre, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a décidé de se porter sur la mobilité et de faire le test d'un bus à hydrogène ce samedi afin d'avoir les retours des Sorguais et de les sensibiliser sur cette énergie pour le transport public. « Les Sorgues du Comtat sont connues pour aimer





relever les défis, affirme <u>Christian Gros</u>, président de l'agglomération. On a initié avec Hynoé et le Grand Avignon le projet H2 Vaucluse pour développer les énergies vertes au niveau des transports en commun, mais aussi de l'industrie. »



De gauche à droite : Bénédicte Martin (vice-présidente de la Région Sud), Joël Guin (président du Grand Avignon), Jérôme Mouret (président de Voyages Arnaud), Flavien Pasquet (directeur développement Hynoé), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), Thierry Lagneau (maire de Sorgues). ©Vanessa Arnal

### Développer les véhicules de demain

Avec cette initiative, les Sorgues du Comtat montrent l'exemple en se penchant sur la question de la transition écologique et des énergies renouvelables. « Ensemble, nous avons la volonté de multiplier par trois l'utilisation des énergies renouvelables, explique Joël Guin, président du Grand Avignon. S'extraire du pétrole est devenu une nécessité. » Une utilisation plus poussée des énergies vertes permettrait non



seulement d'améliorer considérablement la qualité de l'environnement des Vauclusiens, mais elle permettrait également de réduire les montants des factures d'énergie.

Ainsi, le bus à hydrogène, qui n'émet pas de particules fines, pourrait constituer un premier pas vers une flotte 100% propre. « L'objectif est de décarboner les véhicules et d'utiliser l'hydrogène pour développer les véhicules de demain », ajoute <u>Flavien Pasquet</u>, directeur développement Hynoé, société de production d'hydrogène.

### Pourquoi utiliser de l'hydrogène?

Plusieurs arguments se placent en faveur de l'utilisation de l'hydrogène. Tout d'abord, l'autonomie d'un véhicule à hydrogène est supérieur à celui d'un véhicule électrique. La conduite sans particules fines est également un argument incontestable. Aussi, le ravitaillement complet d'un véhicule à hydrogène se fait en moyenne entre 8 et 15 minutes, contre plusieurs heures pour un véhicule électrique.

Le bus à hydrogène est également complètement silencieux, comme en ont pu en attester les acteurs du projet qui l'ont testé en avant-première ce vendredi 12 mai. Le système à hydrogène rend le voyage fluide et plus agréable qu'à bord d'un bus classique. Le bus est mis à disposition par la société <u>Solaris</u>, leader en Europe dans la production d'autobus zéro émission et d'autobus H2, mais aussi 4<sup>e</sup> constructeur européen dans toutes les énergies (électrique, H2, diesel, gaz, hybride, trolley).

En favorisant les énergies vertes, les Sorgues du Comtat ont pour objectif d'ici 2050 de réduire les gaz à effet de serre de 75%, d'avoir une autonomie énergétique de 100% et de réduire la consommation d'énergie finale de 30%. Le projet 'H2 Vaucluse' projette de produire jusqu'à 2 400 kg d'hydrogène par jour, et ainsi éviter jusqu'à 11 000 tonnes de CO2 par an.

### Test du bus à hydrogène

Ce samedi 13 mai, les Sorguais usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus', pourront expérimenter gratuitement, à titre exceptionnel, un voyage à bord du bus à hydrogène entre 6h45 et 19h22.

À l'issue de leur voyage, les usagers pourront partager leur avis. Si l'expérience s'avère prometteuse, les Sorgues du Comtat envisageront de développer une flotte 100% propre.

### Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2e région où les



## Français seraient prêts à déménager pour suivre leur entreprise



Pour garder leur emploi, 41% des Français seraient prêts à déménager et suivre leur entreprise dans une autre région. C'est ce qui ressort d'une enquête\* d'<u>Aktis-partners.com</u>, Conseil en immobilier d'entreprise et précurseur du 'bureau opéré', qui, pour cela, a interrogé 2 105 salariés de TPE, PME, ETI et GE, afin de connaître les sacrifices qu'ils étaient prêts à tolérer pour leur travail et dans le cas précis où leur entreprise envisageait une délocalisation.

### Ca déménage?

Plus de 41% des Français seraient prêts à suivre leur entreprise si celle-ci décidait d'ouvrir un bureau satellite dans une autre région ; à la condition que cette nouvelle localisation leur convienne. Une moindre proportion ; soit 38% ; préfèrerait rester travailler au siège et ne pas risquer l'aventure d'un déménagement. Enfin, 21% ignorent encore quelle pourrait être leur réaction.



Si votre entreprise décidait d'ouvrer une succursale ou un bureau satellite dans une autre région, quelle serait votre réaction ?		
Réponses	Pourcentages	
Je voudrais rester au siège	38 %	
Je voudrais déménager si cette région me plaît	41 %	
Je ne sais pas	21 %	

### Des salariés peu proactifs

Pour ce qui est de proposer à leur entreprise de se délocaliser, les Français ne sont pas vraiment dans une démarche active car seulement 7% déclarent l'avoir déjà fait. 22% seraient potentiellement prêts à initier ce genre de proposition mais les plus nombreux, soit 28% ne sont pas du tout disposés à le faire et 25% n'en ressentent pas du tout l'envie.

Seriez-vous prêt(e) à proposer à votre entreprise d'ouvrir une succursale ou un bureau satelli dans une autre région ?		
Réponses	Pourcentages	
Oui je l'ai déjà fait	7 %	
Oui je pourrais le faire	22 %	
Non je ne suis pas prêt(e) à le faire	28 %	
Non je n'ai pas envie de le faire	25 %	
Je ne sais pas	18 %	

### Classement des motivations pour travailler ailleurs

Parmi toutes les raisons qui peuvent inciter des salariés à déménager dans une autre région pour suivre leur entreprise, c'est l'attrait d'une meilleure qualité de vie qui arrive en tête avec 31% de représentativité. L'augmentation de salaire ou du pouvoir d'achat ne se positionnent qu'à la deuxième place avec 22% de votes, juste devant l'implication personnelle des salariés dans la réflexion de la délocalisation avec 18%.

Réponses	Pourcentages
Une meilleure qualité de vie dans cette région	31 %
Une augmentation de salaire ou de pouvoir d'achat dans cette région	22 %
Une implication personnelle dès le départ dans la réflexion de la délocalisation	18 %
Des avantages supplémentaires : voiture de fonction, couverture sociale, etc.	16 %
Des contreparties intéressantes : tickets restaurant, conciergerie, transports, etc.	5 %
Un accompagnement pour mon déménagement (recherche immobilière, etc.)	3 %
Une meilleure qualité de travail dans cette région : meilleur bureau, outils, etc.	2 %
Autre	2 %
Aucune	1 %

### Dans quelles régions les Français pourraient suivre leur entreprise ?

Certaines localisations sont clairement plus aimées que d'autres. En effet, avec 19% de votes c'est la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée qui prend la première place de ce classement. En deuxième choix, 17% des Français opteraient pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, à la troisième place du podium arrive la région Nouvelle Aquitaine avec 13%.

Réponses	Pourcentages 19 %	
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 %	
Nouvelle Aquitaine	13 %	
Auvergne Rhône-Alpes	12 %	
lle-de-France	9 %	
Pays-de-Loire	8 %	
Hauts-de-France	6 %	
Bretagne	5 %	
Centre - Val de Loire	4 %	
Grand Est	3 %	
Normandie	2 %	
Bourgogne Franche-Comté	1 %	
Corse	1 %	

### Coworking? Bureau satellite? Télétravail?

Si leur entreprise venait à déménager, 31% des Français préfèreraient alors travailler dans une espace de type coworking et 29% dans une succursale propre. Sans doute plus simple, 26% des salariés seraient d'accord pour travailler à plein temps en home office.



Réponses	Pourcentages	
Loue un espace de travail dans un tiers lieux : coworking, etc.	31 %	
Ouvre une succursale	29 %	
Vous propose du télétravail à 100%	26 %	
Je ne sais pas	13 %	
Autre	1 %	

### Un siège parisien est-il capital?

A la question « Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ? », plus de 31% des Français répondent « oui ». 38% estiment qu'une société basée à la capitale n'est pas un gage de réussite mais que cela peut effectivement y contribuer. Enfin 27% pensent qu'une localisation parisienne n'est absolument pas nécessaire pour qu'une entreprise cartonne.

Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ?		
Réponses	Pourcentages	
Oui assurément	31 %	
Non mais cela peut aider	38 %	
Non pas du tout	27 %	
Je ne sais pas	4 %	

« Recherche d'une meilleure qualité de vie et d'ensoleillement, les français chemineraient-ils vers une belle transformation ?, s'interroge Benoît Perrot, fondateur d'Aktis-Parteners.com. Selon toute vraisemblance, je suis heureux de constater qu'ils restent très attachés à leur entreprise. Laquelle ambitionnera demain d'harmoniser vie professionnelle et art de vivre. Ne serait-ce pas la bonne recette pour limiter le turn over, favoriser la rétention des talents et recréer du lien social au bureau ? J'en suis intimement convaincu. »

\*Méthodologie : enquête réalisée auprès 2 105 personnes salariées de TPE, PME, ETI et GE, réparties sur l'ensemble du territoire français âgées de 18 ans et plus. Sondage effectué en ligne, sur le panel propriétaire BuzzPress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 29 mars au 6 avril 2023. Répartitions des répondants par tailles des entreprises : 28% de TPE, 67% de PME, 4% de ETI et 1% de GE. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives. Toutes les pondérations s'appuient sur des données administratives et sur les données collectées par l'INSEE.



### risingSUD sélectionné pour déployer le programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs »



Ce programme européen finance des bourses de mobilité pour donner aux entrepreneurs qui ont créé leur société depuis moins de 3 ans, mais sans limite d'âge, la possibilité de se former auprès de dirigeants expérimentés pendant 1 à 6 mois dans un pays d'Europe.

RisingSUD rejoint ainsi un réseau de 100 opérateurs actifs dans 45 pays, pour faire émerger et accompagner des collaborations entre entrepreneurs de différents marchés et différents secteurs. L'agence représente également la France dans un consortium qui vise à faciliter les projets de mobilité avec l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Pologne et la Roumanie, de 2023 à 2027.



Vous pouvez rejoindre ce programme si :

- Vous allez ou avez créé votre entreprise depuis moins de 3 ans et vous cherchez un mentor.
- Vous êtes un chef d'entreprise et vous avez envie d'accompagner un entrepreneur européen au démarrage de son activité.

En tant que nouvel entrepreneur, vous pouvez acquérir des compétences pour réussir le lancement de votre projet : plan stratégique, accès aux marchés visés, ingénierie financière, structuration RH, etc. En fonction de votre pays d'accueil, vous pouvez bénéficier d'une bourse de mobilité de 600 à 1 100€ par mois.

En tant qu'entrepreneur d'accueil, vous bénéficierez d'un regard neuf au sein de votre équipe. Ce sera l'occasion de tester de nouvelles idées, d'envisager des coopérations avec des partenaires étrangers, d'évaluer de nouveaux marchés ou de repenser votre modèle. Vous n'aurez aucuns frais à engager.

Pour en savoir plus, cliquez <u>ici</u>. Pour candidater, cliquez <u>ici</u>.

# Mobilité : comment les Français se déplacent-ils au quotidien ?





Les trottinettes vont bientôt disparaître à Paris! Dimanche, 89,03 % des électeurs parisiens ont voté contre les trottinettes électriques de location dans la capitale lors d'un référendum local qui n'a rassemblé que 7,45 % des habitants inscrits sur les listes électorales. Les trois opérateurs parisiens Dott, Lime et Tier Mobility, dont les contrats ne seront pas renouvelés le 1er septembre, devront donc vider la ville de ses quelque 15.000 trottinettes d'ici cinq mois.



Apparues en 2018 et <u>en plein boom</u> ces dernières années, les trottinettes électriques de location ont envahi les chaussées et les trottoirs de la capitale, posant des problèmes de sécurité et finissant par désespérer une grande partie des habitants de Paris.

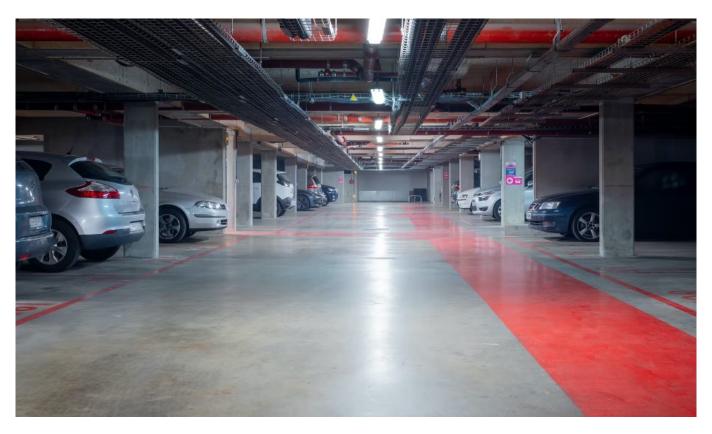
Comme le montre notre graphique basé sur les <u>données</u> d'une étude OpinionWay, à l'échelle de la France, les trottinettes ne représentent pas un moyen de transport privilégié au quotidien : les trottinettes, les rollers et skateboards sont cités comme un moyen de se déplacer par seulement 2 % des personnes interrogées. En première position : la voiture ou le covoiturage sont les moyens de transport préférés de la majorité des Français interrogés (71 %). La marche à pied arrive en deuxième position (44 %), suivie par les transports en commun – métro/RER, bus, tramway (36 %) – et le vélo (12 %).

De Claire Villiers pour Statista

### Le Vaucluse 21e département le plus cher de France pour le stationnement des entreprises



Ecrit par le 21 octobre 2025



Selon le dernier baromètre de <u>Zenpark</u>, spécialiste de la location de places de stationnement, le Vaucluse serait le 21° département le plus cher de France pour le stationnement des entreprises.

Ainsi avec un coût annuel estimé de 202 343€ pour 100 places ou 149 734€ pour 74 places, le Vaucluse apparaît en 4° position régionale derrière, les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône. Dans le grand Sud, notre département affiche un montant de charges quasi-identique à l'Hérault mais significativement supérieur à ceux des départements limitrophes (voir tableau ci-dessous).

Au niveau national, sur les 61 départements dans lesquels Zenpark a pu recueillir des données, c'est à Paris que les places sont les plus chers (643 807 $\mathbb{e}$  de charges annuelles pour 100 places). Sans surprise, la capitale devance très largement les Hauts-de-Seine (380 057 $\mathbb{e}$ ). Arrivent ensuite la Corse-du-Sud (345 307 $\mathbb{e}$ ), le Val-de-Marne (258 807 $\mathbb{e}$ ), les Alpes-Maritimes (252 343 $\mathbb{e}$ ), la Seine-Saint-Denis (243 807 $\mathbb{e}$ ), la Haute-Savoie (237 565 $\mathbb{e}$ ), le Var (236 093 $\mathbb{e}$ ), les Pyrénées-Atlantiques (228 460 $\mathbb{e}$ ) et enfin le Rhône (225 065 $\mathbb{e}$ ) qui clôture ce top 10.



Classement	Département	Charges totales annuelles pour 100 places	Charges totales annuelles pour 74 places
5	Alpes-Maritimes	252 343€	186 734€
8	Var	236 093€	174 709€
12	Bouches-du-Rhône	218 593€	161 759€
21	Vaucluse	202 343€	149 734€
23	Hérault	201 229€	148 910€
25	Alpes-de-Haute-Provence	201 093€	148 809€
40	Drôme	190 065€	140 648€
41	Gard	187 479€	138 735€
54	Ardèche	178 815€	132 323€

<sup>©</sup> Zenpark

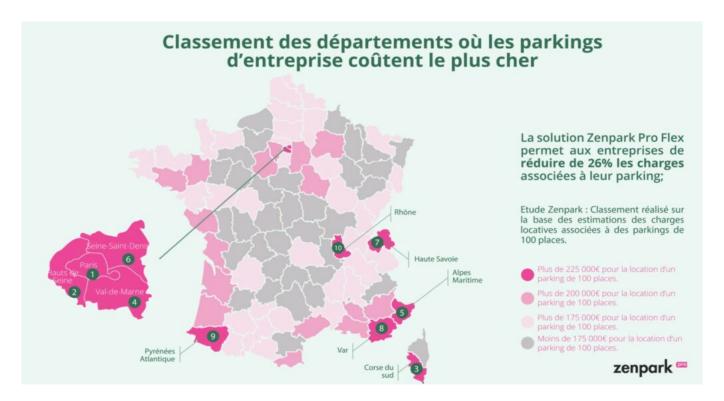
### Des prix qui ne cessent de croître

« Le prix du stationnement ne cesse de croître en France, à mesure que les places en voiries s'engorgent, explique Zenpark qui a aussi développé Zenpark pro, une solution de stationnement pour les professionnels. Ainsi, pour les entreprises, la gestion d'un parking représente un investissement financier de plus en plus considérable. Pour autant, cela reste un atout d'attractivité et de bien-être salarié nécessaire et différenciant pour attirer les talents. »

« La garantie de trouver une place de stationnement gratuite à proximité de son bureau participe donc fortement au bien-être des salariés. »

« En effet, poursuit l'étude de Zenpark, selon <u>l'Insee</u>, 77% des salariés en France utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail, pour une distance comprise entre 5 et 15 kilomètres, et 85% entre 25 et 30 kilomètres, alors même que rien ne contraint les entreprises à mettre à disposition des places de parking pour les salariés. La garantie de trouver une place de stationnement gratuite à proximité de son bureau participe donc fortement au bien-être des salariés. Cet avantage salarial est souvent débattu à l'occasion des négociations annuelles obligatoires. »





### Optimisation des emplacements de stationnement

« Afin de limiter le budget associé à la gestion locative, les entreprises peuvent réduire le nombre de places de leur parking en les partageant plus efficacement entre les salariés, assure les équipes de Zenpark. Il existe en effet des solutions logicielles de mutualisation des places qui permettent de diminuer le nombre de places à louer, tout en garantissant une place à chaque salarié. »

Pour cela, il est ainsi possible de transformer un parking d'entreprise en parking collaboratif pour réduire les coûts.

« Une solution de parking collaboratif telle que Flex permet de réaliser des économies financières en limitant le nombre de places de stationnement, poursuivent les auteurs du baromètre. Grâce à des outils digitaux adaptés et simples d'utilisation, Flex permet de piloter un parking d'entreprise en toute simplicité, d'optimiser l'usage des places de stationnement, et de simplifier l'accès à tous les collaborateurs de l'entreprise. Concrètement, les salariés réservent leur place depuis leur ordinateur ou leur smartphone, puis ils ouvrent l'accès au parking via une application mobile, un badge, un digicode, ou encore leur plaque d'immatriculation. Depuis son espace en ligne, le gestionnaire du parking accède à la liste des utilisateurs, des places disponibles et occupées en temps réel, des données d'occupation, et gère les accès des salariés en un clic. »

En mutualisant plus efficacement ses places, une entreprise de 100 salariés où chaque salarié dispose d'une place de stationnement pourrait économiser 26 places et donc proposer non plus 100 places, mais 74, soit une économie de 26% en moyenne. Une place de stationnement pouvant ainsi être utilisée par 1,3 salariés.

#### Méthodologie



Pour établir ce classement, Zenpark a établi une étude macro sur les coûts de possession d'un parking d'entreprise à la location. Cette estimation s'appuie sur :

- Les charges locatives estimées à partir des annonces publiées sur les principaux sites de diffusion, entre septembre 2021 et août 2022. Ils correspondent aux prix affichés avant toute négociation et transaction et peuvent différer des valeurs de marché. Elles prennent en compte le coût de location, ainsi que les charges de copropriété associées.
- Les coûts moyens d'assurance d'après une étude du comparateur en ligne <u>Ooreka</u> (anciennement comprendrechoisir.com) datant de 2019.
- La Cotisation foncière des entreprises (CFE) qui correspond à l'impôt local dû par toute entreprise et personne exerçant une activité professionnelle non salariée.

La base d'imposition à la CFE est constituée par la valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière utilisés par l'entreprise pour les besoins de son activité professionnelle. Ces biens doivent être à la disposition de l'entreprise pour être compris dans la base d'imposition à la CFE : c'est le cas lorsque l'entreprise est propriétaire de ces biens ou locataire (sauf exceptions).

L.G.